

**Rapport succinct sur les réponses à la consultation sur
le document de réflexion pour une stratégie en matière de santé
Santé en Europe: une approche stratégique**

RÉSUMÉ

À la fin de 2006, la Commission a lancé un processus de consultation à l'appui d'un document intitulé "Santé en Europe: une approche stratégique - Document de réflexion pour une stratégie en matière de santé"¹. Le but de cette consultation était de permettre aux parties prenantes d'apporter leur contribution sur la manière de développer et de mettre en œuvre une nouvelle stratégie en matière de santé.² La consultation s'est achevée en février 2007. La Commission a reçu 153 réponses. Celles-ci se réjouissent de la proposition d'un nouveau cadre global, stratégique et cohérent pour accueillir la politique de la santé des dix prochaines années. Elles voient en la santé une valeur digne d'intérêt en soi, mais aussi un élément clé de la croissance économique en Europe. C'est pour cela que maints répondants ont reconnu en la santé un domaine d'investissement important pour l'Union européenne.

Dans l'ensemble, les personnes interrogées ont exprimé leur soutien à l'approche proposée par la Commission: intervenir sur un certain nombre de grands problèmes de santé, développer une approche plus ferme des aspects de santé dans toutes les politiques et participer de manière plus résolue aux affaires mondiales. La plupart des enquêtés ont souligné l'importance d'agir lorsqu'une valeur ajoutée européenne est évidente et lorsque des enjeux sont de nature transfrontalière.

De nombreux répondants ont déclaré que la coopération européenne devrait être renforcée dans plusieurs domaines comme les menaces pour la santé, les inégalités en matière de santé, l'information sanitaire et la promotion de comportements de vie sains. L'accent a été mis plus spécialement sur le poids des maladies non transmissibles. De même qu'a été soulignée la nécessité de développer un système européen d'information en matière de santé, complété d'un accès ouvert à des données comparables. Concernant la question de la mise en œuvre, maintes personnes interrogées se sont félicité de la mise en place d'un mécanisme de coopération structurée avec les États membres à l'aide de méthodes éprouvées et testées dans le contexte de la méthode ouverte de coordination. Toutefois, d'autres approches ont aussi été proposées, dont le développement de structures existantes ou nouvelles au niveau européen chargées de surveiller la mise en œuvre de la stratégie.

Il a été jugé d'importance majeure pour la stratégie en matière de santé de fixer des objectifs, et un certain nombre de propositions d'objectifs à court et long terme ont été formulées. Les enquêtés ont demandé des indicateurs de résultat et de processus afin de suivre les avancées en direction des objectifs assignés à la stratégie en matière de santé. Ces indicateurs devraient être définis en coopération avec des États membres. Ces derniers seraient chargés de fournir des informations, alors que la Commission mettrait à disposition un mécanisme de suivi et d'évaluation des avancées.

Enfin, pour beaucoup de répondants, le succès de la stratégie serait fonction de ses liens étroits et clairs avec les actions entreprises dans les États membres. Cela exigerait que les autorités sanitaires et d'autres parties prenantes témoignent d'un sens

¹ http://ec.europa.eu/health/ph_overview/Documents/strategy_discussion_fr.pdf

² La Commission avait préalablement lancé, en 2004, un processus de réflexion sur le thème "Favoriser la santé de tous" qui définit et soumet à la réflexion des parties prenantes quelques notions générales sur le contenu et le champ d'application d'une stratégie de la santé. http://ec.europa.eu/health/ph_overview/strategy/reflection_process_fr.htm.

manifeste de la propriété participative d'un engagement actif. À cette fin, certains enquêtés ont recommandé de développer non seulement une approche stratégique communautaire, mais aussi des plans d'action complémentaires dans les États membres.